



Rencontres
Régionales des
Energies renouvelables
Citoyennes

En visio les :
13, 16 et 18 novembre 2020



re03 LA 3^{ème} RÉVOLUTION INDUSTRIELLE
EN HAUTS-DE-FRANCE

Citoyens, Collectivités, Entreprises :
Développons ensemble les énergies renouvelables

Organisation



1^{ères} Rencontres Régionales des Energies Renouvelables Citoyennes

DOSSIER DE PRESSE

Organisation



Financé par



Soutenu par



Partenaires



Les énergies renouvelables citoyennes ont le vent en poupe !

Au niveau européen et national, de plus en plus de citoyens et de collectivités s'engagent dans la lutte contre le changement climatique à travers des projets d'énergie renouvelable. **Ensemble, ils participent à la transition énergétique de leur territoire en investissant dans des moyens de production locaux.**

Récemment, l'Union Européenne a reconnu officiellement les « **communautés énergétiques** » et exige des Etats membres de mettre en place un cadre favorisant les projets de production d'énergie renouvelable où collectivités, citoyens et entreprises locales contrôlent les décisions et les retombées économiques.

Au niveau national, plus de **31 millions d'euros** ont été investis dans des projets citoyens d'énergie renouvelable, grâce au fonds d'investissement solidaire Energie Partagée. Et plus de **40 millions d'euros** ont été levés via des plateformes de financement participatif.

On dénombre près de **300 projets** sur l'ensemble du territoire. Et déjà 10 régions en France métropolitaine se sont dotées d'animations régionales afin de favoriser l'émergence de projets. Ce que nous enseigne les autres régions en France : là où une animation régionale existe, elle se traduit par une amplification du développement des projets ENR citoyens et la diversification de ses acteurs. Ce mouvement de « l'énergie citoyenne » se met également en place progressivement dans la région Hauts-de-France, où plusieurs sociétés ont vu le jour ces dernières années grâce à l'investissement de citoyens et collectivités pionnières. Elle ne demande qu'à être consolidée et amplifiée.

Carte des réseaux régionaux et leurs animateurs



Énergie Partagée en Centre-Val de Loire

Raphaël MERCEY
☎ 06 64 47 54 51
raphael.mercey@energie-partagee.org

Énergie Partagée en Île-de-France

Alexandra LAFONT
☎ 01 81 80 23 34
alexandra.lafont@energie-partagee.org

Grand Est Citoyen et Local d'Énergie Renouvelable

Ardennes Champagne
Léna MIGNÉ
☎ 03 24 32 03 23
lmigne@ate08.org

Alsace
Coline LEMAIGNAN
☎ 03 89 50 06 20
coline.lemaignan@alleralsace.org

Lorraine
Sylvain BALLAND
☎ 07 68 62 46 99
energies-citoyennes@asso-ler.fr

Réseau Taranis (Bretagne)

Amandine PIERRE-LOTI
☎ 07 89 31 17 29
amandine.lot@enr-citoyennes.fr

Youena LUGUE
☎ 06 37 80 06 77
youena.lugue@enr-citoyennes.fr

Réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL)

Claire LÉGRAND
☎ 02 23 63 20 88
claire.legrand@enr-citoyennes.fr

Robin DELDORF
☎ 02 23 63 20 88
robin.deldorf@enr-citoyennes.fr

Réseau ECLR (Occitanie)

Alénka DOULAIN
☎ 06 41 57 15 78
alenka.doulain@ec-tr.org

Johann VACANDARE
☎ 06 40 36 94 90
johann.vacandare@ec-tr.org

Réseau Ciren (Nouvelle-Aquitaine)

Charlène SUIRE
☎ 06 64 54 71 95
charlene.suire@cirena.fr

Magali MARTIN
☎ 06 52 26 78 03
magali.martin@cirena.fr

Esther DUFAURE
☎ 06 82 15 84 84
esther.dufaure@cirena.fr

Louise BALMER
☎ 06 52 04 16 38
louise.balmer@ec-tr.org

Sandrine CLARISSE
☎ 06 30 14 61 97
sandrine.clarisse@ec-tr.org

Auvergne-Rhône-Alpes Citoyennes et Locales Énergies (AURACLE)

Noémie ZAMBEAUX
☎ 06 01 79 47 82
noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr

Énergie Partagée en Provence-Alpes-Côte d'Azur

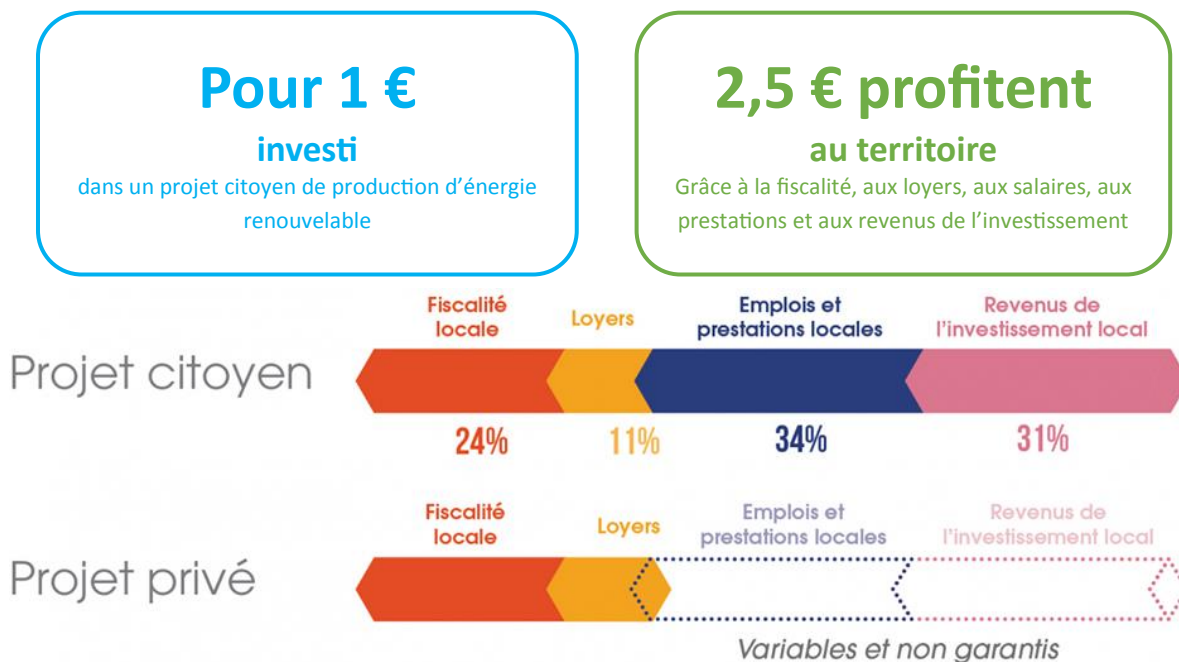
Vincent BAGGIONI
☎ 07 69 70 89 33
vincent.baggioni@energie-partagee.org

Alice ALESSANDRI
☎ 06 47 66 29 75
alice.alessandri@energie-partagee.org

En juin 2019 avaient lieu, à Redon, les **Rencontres européennes de l'énergie citoyenne, REVE 2019**. Cet événement a été l'occasion de rassembler tous les acteurs des énergies renouvelables citoyennes

pour échanger et penser l'avenir du Mouvement. REVE, avec ses 400 participant.e.s., a été une démonstration de la dynamique grandissante des énergies renouvelables citoyennes et publiques.

Puis en décembre 2019, ont eu lieu les **1^{ères} assises nationales de l'énergie citoyenne** organisées par l'ADEME, avec la participation de la banque des territoires, Energie Partagée et la Région Occitanie à Montpellier le 10 décembre 2019. Elles ont réuni près de 700 participants (des citoyens, collectivités et des entreprises/développeurs). A cette occasion, il a été annoncé que, selon une étude¹ réalisée par Energie Partagée pour le compte de l'ADEME, **les projets citoyens de production d'énergie renouvelable entraînent des retombées économiques 2 à 3 fois plus importantes aux territoires que les projets privés classiques.**



Dans ce contexte, les associations Solis et EnergETHIC (accompagnateurs de projets d'énergie citoyenne en Hauts-de-France depuis bientôt 10 ans), et Energie Partagée (tête de réseau national) organisent les **1^{ères} rencontres des énergies renouvelables citoyennes en Hauts-de-France**. Ils ont ainsi sollicité leurs différents partenaires (privés, publics, techniques ou financiers) afin d'en faire un **événement d'envergure régionale contribuant à la dynamique d'appropriation citoyenne des enjeux de la démarche REV3.**

La participation des citoyens et des collectivités dans le développement des projets de production, dans l'intérêt des territoires, s'inscrit dans cette démarche.

Cet événement est l'occasion de faire connaître les projets d'énergie renouvelable citoyenne et impulser un élan en leur faveur dans la région.

¹ Consulter l'étude sur le site d'Energie Partagée : <https://energie-partagee.org/ressource/etude-retombees-eco-2/>

Qu'est-ce que l'énergie renouvelable citoyenne ?

Cette manifestation souhaite mettre en lumière les **projets « citoyens »** d'énergie renouvelable, qui sont à distinguer des **projets « participatifs »**.

Dans un projet « citoyen », les acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations...) et citoyens investissent au capital de la société (actions, parts sociales...), ce qui permet d'accéder à la gouvernance de la société (droit de vote) et de maîtriser les grandes décisions du projet. Le projet est piloté par les divers acteurs dans l'intérêt du territoire et de ses habitants. Les retombées économiques locales sont favorisées.

Dans un projet participatif, les acteurs locaux et citoyens financent la dette, comme pourrait le faire un établissement bancaire, ils n'accèdent ainsi pas à la gouvernance de la société.

La charte Energie Partagée² définit les projets citoyens en fonction de 4 critères :



Ancrage local

Les habitants et/ou collectivités sont parties prenantes, le plus tôt possible et pendant toute la durée d'exploitation du projet



Gouvernance démocratique

Transparence + principe coopératif : même minoritaires dans le capital, les acteurs locaux et citoyens gardent la maîtrise des grandes décisions sur le long terme



Exigence écologique

Le projet minimise son impact local et global, et s'inscrit durablement dans une logique de réduction des consommations d'énergie.



Démarche non spéculative

Les actionnaires restent sur le long terme dans le projet et consacrent une partie de la valeur du projet au développement territorial

Les rencontres régionales

➤ Un comité de pilotage multi-partenarial

Sur sollicitation des organisateurs (Solis, EnergETHIC, Energie Partagée), un comité de pilotage a été constitué en septembre 2019 pour penser et organiser de façon collective cet événement. De nombreux partenaires de la région Hauts-de-France ont été associés :

² A consulter sur <https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2015/11/charte-energie-partagee.pdf>

- Des partenaires institutionnels : la Région Hauts-de-France, la mission Rev3, l'ADEME Hauts-de-France
- Des partenaires techniques : l'ALEC Sud-Aisne (Agende Locale de l'Energie et du Climat), le CERDD (Centre de ressources du développement durable), le CD2E (Centre de Développement des Eco-entreprises), Enercoop Hauts-de-France, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, la SEM Energies Hauts-de-France, la SCIC Energie Citoyenne (société coopérative d'intérêt collectif)

➤ Informations pratiques

Dates : du 13 au 18 novembre 2020

Un événement 100% en ligne !

La plénière d'ouverture se déroulera dans les locaux du siège de la Région Hauts-de-France à Lille, dans l'hémicycle, sans public. Cette formule en présentiel sous la forme d'un « plateau TV » en direct a été décidée par l'ensemble des partenaires du comité de pilotage pour donner une tonalité plus dynamique et originale par rapport à une visioconférence classique. A travers cette formule nous souhaitons nous rapprocher au maximum de la configuration de l'évènement initialement prévu en présentiel sur une journée.

Les ateliers se dérouleront sous la forme de visioconférence classique.

Informations et inscriptions sur : <https://energethic-asso.fr/rrec/>

➤ Objectifs

Faire connaître l'énergie renouvelable citoyenne en région Hauts-de-France et promouvoir son développement afin de contribuer aux objectifs régionaux en matière de transition énergétique.

➤ Public cible

Cibles principales :

- Porteurs de projets (sociétés de projet, collectifs en émergence, développeurs)
- Collectivités, territoires
- Représentants de la société civile : associations, collectifs, citoyens impliqués
- Acteurs de l'accompagnement de projets d'énergie citoyenne
- Partenaires techniques du secteur des énergies renouvelables et du bâtiment
- Partenaires financiers (banques, CIGALES, plateforme de financement...)

➤ Programme des visioconférences

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020

- **10h-12h15 / plénière d'ouverture : l'implication des citoyens et des collectivités dans les projets d'énergies renouvelables : état des lieux et perspectives en Hauts-de-France**

Animé par Arno Foulon, animateur national, Energie Partagée

Introduction

Avec : Région Hauts-de-France

Dominique Hocquez, Président d'EnergETHIC

Claude Quintard, Président de Solis

État des lieux des énergies renouvelables et de la dynamique citoyenne en France et en région

Joséphine Raynauld, Chargée de mission Ressources Climat du CERDD

Arno Foulon, Energie Partagée

Les acteurs de l'accompagnement en région : présentation et retours d'expérience

Audrey Jumeaux, chargée de mission énergie citoyenne, EnergETHIC

Guillaume Flament, chargé de mission énergie citoyenne, Solis

Willy Flour, chargé de mission au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (sous réserve)

Nicolas Huret, Directeur d'Energie Citoyenne d'Opale

Perspectives des projets citoyens d'énergies renouvelables en Hauts-de-France

Région Hauts-de-France

ADEME Hauts-de-France

Énergie Partagée par Michel Leclercq, administrateur

- **15h-16h / atelier 1 : les outils pour financer et sécuriser son projet citoyen d'énergie renouvelable**

Animé par **Arno Foulon** de l'association Energie Partagée, cet atelier aura pour objectif de présenter plusieurs **outils financiers nationaux ou régionaux** à mobiliser pour sécuriser son projet en phase de développement ou contribuer à son financement.

Après un **retour d'expérience** concret d'un porteur de projet local, **4 dispositifs financiers** seront présentés par des acteurs du développement ou du financement de projets territoriaux d'énergie renouvelable.

Les intervenants :

- Suzanne Renard, chargée d'investissement chez Energie Partagée
- Anne Lefèvre, directrice de la SEM Energies Hauts-de-France
- Guillaume Jourdain, directeur d'Enercoop Hauts-de-France
- Armelle Desprez-Gayant, administratrice d'Energie Citoyenne

LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

- **15h30-17h / atelier 2 : les projets biomasse citoyens, projets de territoire**

Difficulté d'acceptabilité des projets, question de la durabilité des gisements, manque de prise en compte de la biodiversité...les projets **biomasse** sont sources de nombreuses tensions. Et si les projets citoyens permettaient de s'interroger ensemble, de créer un climat de confiance et de **concertation** propice à la **co-construction** de projets adaptés aux besoins du territoire ?

A partir de retours d'expérience de projets territoriaux bois-énergie ou de méthanisation, il s'agira de s'interroger sur la place des citoyens et collectivités pour favoriser l'émergence et le développement de projets.

Cet atelier sera animé par **Véronique Marien**, animatrice bois-énergie chez EnergETHIC.

Les intervenants :

- Michel Carré, Président d'Energie Citoyenne
- Suzanne Renard, chargée d'investissement chez Energie Partagée
- Alexis Montaigne, Chargé de mission citoyenneté & développement durable au CERDD

MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

- **11h-12h30 / atelier 3 : les collectivités locales, moteurs du développement des projets citoyens d'énergie renouvelable**

Chaque **collectivité** locale peut s'impliquer, à son échelle, pour favoriser l'émergence de projets citoyens d'énergies renouvelables sur son territoire et **impliquer sa population** dans ses propres projets. Dans cet atelier, découvrez les retours d'expérience de plusieurs collectivités ou territoires de la région Hauts-de-France.

Ce webinaire sera animé par **Audrey Jumeaux**, chargée de mission énergie renouvelable citoyenne chez EnergETHIC.

Les intervenants :

- Francis Maréchal, adjoint à la commune de Loos-en-Gohelle
- Gaël Dupond, chargé de mission appui stratégique et exploitation réseau à la Métropole européenne de Lille
- Melvin DELJEHIER, Chargé de mission transition énergétique au Parc naturel régional de l'Avesnois

- **15h30-17h / atelier 4 : réussir son projet photovoltaïque citoyen**

A travers le partage et les retours d'expériences sur des projets citoyens réussis en **autoconsommation et en injection**, en France et dans la région, vous découvrirez les principales étapes pour réaliser et sécuriser son projet **photovoltaïque**.

Ce webinaire sera animé par Guillaume **Flament**, chargé de mission énergie renouvelable citoyenne chez Solis Association.

Les intervenants :

- Clément De Larochelambert, consultant au CD2E
- Solis Métropole par Thomas Roillet, Président de Solis Métropole
- Joakim Duval, chargé de projet énergie citoyenne pour Cowatt
- Stéphane Migaud, responsable études chez MAIF

Les organisateurs

Les organisateurs se retrouvent tous au sein du mouvement de l'énergie citoyenne :

- Au niveau national, Energie Partagée fédère les acteurs et porteurs de projet, sensibilise à l'énergie citoyenne et propose un outil d'investissement.
- Au niveau local (en région Hauts-de-France), deux autres associations, EnergETHIC et Solis, accompagnent des porteurs de projet citoyens d'énergie renouvelable.

EnergETHIC et Solis coorganisent l'événement, avec le soutien d'Energie Partagée. EnergETHIC assure le rôle de pilotage et coordination.



Créée en 2011, l'association EnergETHIC contribue au développement des énergies renouvelables citoyennes sur les territoires du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise en accompagnant les citoyens et collectivités porteurs de ce type de projets.

EnergETHIC propose 2 types de mission :

- Un appui à l'émergence de projet et à la mobilisation locale : sensibilisation, formation et interventions pour faire découvrir les projets citoyens d'énergie renouvelable (réunion, atelier, visite de site, ciné-débat...), appui à la constitution d'un groupe-projet, mise à disposition de ressources documentaires et guides méthodologiques du réseau
- Un appui au développement de projet : appui juridique (création de société, rédaction de contrats de location), financier (aide à la prise en main du plan d'affaire et à la collecte d'épargne), technique (études de préfaisabilité, choix des prestataires, suivi des travaux), appui sur la stratégie de communication, aide à l'animation du groupe et gouvernance du projet

L'association se positionne comme accompagnateur des porteurs de projet en les aidant à monter en compétences pour qu'ils développent et pilotent eux-mêmes leur projet, mais nous ne faisons pas « à leur place ».

Au 1^{er} août 2020, notre action a contribué à la création de 4 sociétés de projet, la mise en place de 18 installations solaires, 12 chaudières bois et une plateforme de stockage de bois déchiqueté. Le coût total de ces projets s'élève à plus d'1,3 million d'euros : 400 k€ ont été financés grâce à de l'investissement citoyen, ce qui représente environ 400 actionnaires (des citoyens, mais aussi des acteurs publics et privés du territoire).



Créée en 2011, Solis est une association qui promeut le développement de l'énergie solaire photovoltaïque et l'implication citoyenne dans la transition énergétique à travers la réalisation de toitures solaires photovoltaïques collectives et citoyennes sur le territoire du Nord, de l'Aisne et de l'Oise.

En 2013, l'association créait sa propre coopérative citoyenne de production locale d'électricité, Solis Métropole, pour mettre en œuvre ses projets de toitures solaires photovoltaïques citoyennes.

Le champ d'intervention de l'association SOLIS s'organise autour de 3 axes :

- **La promotion de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'investissement citoyen** à travers de nombreuses actions de sensibilisation et de pédagogie sur les projets citoyens d'énergies renouvelables (projection-débat, atelier, visite de site, retour d'expérience, contribution lors de rencontres d'acteurs...).
- **Le développement de projets de toitures solaires photovoltaïques** associés à la coopérative SOLIS Métropole permet à l'association SOLIS de proposer des projets « clés en main », en réalisant l'ensemble des étapes de la 1^{ère} rencontre d'un porteur de projet ou le repérage d'un site à la mise en service en passant par toutes les étapes administratives (DP convention de partenariat...), techniques (cahiers des charges, suivi de chantier...) et le financement et la mobilisation citoyenne.
- **Le soutien à l'émergence de collectifs locaux et à l'essaimage de nouveaux projets.** A travers cet axe, l'association souhaite faire monter en compétences ses partenaires (collectivités, associations, citoyens, collectifs) pour qu'une dynamique locale émerge et prenne en main le développement des énergies renouvelables citoyennes. L'association intervient donc par exemple en appuyant les collectivités dans l'élaboration de leur stratégie de soutien à la filière solaire photovoltaïque et à l'implication citoyenne, en établissant des partenariats avec les associations qui s'impliquent dans la transition énergétique et en sensibilisant et accompagnant les citoyens ou futurs porteurs de projet.

L'association SOLIS se propose donc à la fois comme développeur de projets photovoltaïques citoyens et comme accompagnateur des futurs porteurs de projets citoyens.

En quelques chiffres au 01 septembre 2020, l'association SOLIS a donc abouti à la création d'une coopérative regroupant plus de 197 citoyens, 6 clubs cigales ainsi que 10 collectivités et à la réalisation de 6 toitures solaires photovoltaïques soit 178 kWc de puissance installée pour un montant d'investissement d'environ 350 k€ et un capital de 180 k€. 4 projets de toitures photovoltaïques, représentant 144 kWc supplémentaire sont en cours de réalisation.



L'action d'Énergie Partagée est intégralement tournée vers l'émergence et le développement de projets de production d'énergie renouvelable portés et maîtrisés par les citoyens et les territoires. Depuis 2010 et grâce à notre réseau d'adhérents, de partenaires et d'animateurs, nous réalisons des outils et renforçons l'accompagnement des dynamiques "de l'idée au projet".

Mobiliser les citoyens et les informer sur l'énergie

Inciter les citoyens à se pencher sur l'énergie, à interroger son origine et ses impacts pour participer individuellement à la transition énergétique, c'est la première mission d'Énergie Partagée.

Susciter et accompagner de nouveaux projets

Énergie Partagée structure et diffuse les retours d'expériences et les méthodes issues des nombreux projets accompagnés. Pour motiver et outiller de nouvelles dynamiques et accroître l'impact de l'énergie citoyenne.

Financer les énergies renouvelables citoyennes

Énergie Partagée épaula les projets dans leur modélisation économique et reste engagé à leurs côtés tout au long de la vie du projet. Grâce à l'épargne solidaire apportée par ses milliers d'actionnaires.

Exemples de projets citoyens dans la région

Les projets citoyens peuvent être à l'initiative d'un collectif de citoyens, d'une collectivité, et peuvent concerner tout type d'énergie.

1. La coopérative Energie Citoyenne : d'un projet photovoltaïque 100% citoyen à la mise en place d'une coopération territoriale autour du bois-énergie

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Energie Citoyenne a été créée, en juin 2014, par un collectif d'habitants du Pas-de-Calais souhaitant s'engager concrètement pour contribuer au développement local des énergies renouvelables. Avec le soutien de l'association EnergETHIC, spécialisée dans l'accompagnement et le montage de projets citoyens d'énergie renouvelable, une dizaine de personnes ont décidé de se regrouper, d'unir leurs forces, leurs compétences et leurs moyens pour mettre en place la **1^{ère} centrale photovoltaïque citoyenne du Pas de Calais**, c'est-à-dire 3 installations solaires financées et gérées collectivement par plus de 160 sociétaires (habitants, collectivités, CIGALES, entreprises, associations...).



Le Gerموir et Terre de Liens (Ambricourt)



Lien Plus (Beaurainville)

En 2017, fort de cette 1^{ère} expérience réussie et dans l'optique de répondre aux besoins du territoire, la coopérative a décidé de s'engager vers une nouvelle filière, le bois-énergie. Elle a ainsi installé les **1^{ères} MICHAUCO (Micro CHAufferies Collectives au bois)** sur les communes de Quelmes et Zudausques, puis en 2018 à l'Abbaye de Belval à Troisvaux.

L'innovation réside dans le concept : partant du constat que les collectivités rurales ou petites structures privées manquent de moyens humains et financiers pour s'équiper en chaufferies bois, la coopérative a mis en place une offre de service de fourniture de chaleur renouvelable : c'est elle qui investit dans les chaufferies, réalise les travaux, assure la maintenance et l'entretien, et gère l'approvisionnement en bois plaquettes tandis que l'utilisateur n'a qu'à payer ses consommations d'énergie et un abonnement.





Dans une volonté de cohérence environnementale, la SCIC s'est impliquée dans l'approvisionnement en bois plaquettes de ses chaufferies, en souhaitant que ce soit dans un rayonnement géographique le plus proche possible. C'est ainsi qu'est née la coopération avec d'autres acteurs notamment avec la CAPSO – Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer, et l'association d'insertion Mahra le Toit, autour d'un projet de plateforme de stockage de bois déchiqueté, située à Renty.

La coopérative compte aujourd'hui plus de 250 sociétaires.

Plus d'infos : www.energie-citoyenne.eu

Contact : energiecitoyenne.scic@gmail.com

2. Mine de Soleil : d'un projet solaire d'initiative communale à la création d'un outil territorial de développement des énergies renouvelables

Mine de Soleil souhaite participer à la transition énergétique du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA). Sa première réalisation : produire de l'électricité photovoltaïque locale sur plusieurs toitures de la Ville de Loos-en-Gohelle.

Plus de 2600 m² de panneaux solaires ont été installés sur 8 toitures publiques de la ville (écoles, salle de sport, centre technique municipal, salle communale...). La production permet de couvrir l'équivalent de 90% de la consommation électrique des 40 bâtiments communaux !



C'est la société Mine de Soleil qui a installé et financé les panneaux solaires. Elle est constituée de la SEM Energies Hauts-de-France, l'installateur Sunelis, la ville de Loos-en-Gohelle et d'habitant.e.s, chaque partie prenante détenant des actions de la société et participant à la gouvernance collective. Au total, près de 115 actionnaires sont réunis. Un symbole fort d'un nouveau type de coopération entre collectivités, citoyens et acteurs privés !

Mine de Soleil développe des projets participatifs qui contribuent à la mise en œuvre des stratégies Energie-Climat du territoire, en matière de développement de la production d'énergie renouvelable mais aussi de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie. La sensibilisation des habitants et des publics scolaires aux questions énergétiques est au cœur de la démarche.

Contact : contactez la SEM Energies Hauts-de-France - s.scarna@energies-hdf.fr - 03.74.09.10.91

Ou la ville de Loos-en-Gohelle – Lucas Nyszak - Lucas.nyszak@loos-en-gohelle.fr

3. SOLIS Métropole : La démarche exemplaire de la commune d'ANOR avec sa 1^{ère} centrale photovoltaïque citoyenne sur le territoire de l'Avesnois.

Accompagnée par l'Association SOLIS et la coopérative SOLIS METROPOLE, la ville d'ANOR travaille au développement des énergies renouvelables de son territoire en étant à l'initiative de l'implantation de la première centrale photovoltaïque citoyenne de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe, territoire reconnu « territoire à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat » en février 2016 par le Ministère de l'environnement aujourd'hui devenu le Ministère de la transition écologique et solidaire.



C'est la salle Andrée Beauné qui a été retenue par la commune et SOLIS METROPOLE pour accueillir cette première centrale citoyenne. Il s'agit d'une installation d'environ 210 m² de panneaux solaires photovoltaïques fabriqués en Europe soit une puissance de 36 kWc produisant

annuellement environ 34 000 kWh (l'équivalent de la consommation d'électricité d'environ 11 foyers, hors chauffage et eau chaude) depuis sa mise en service au printemps 2019.

Pour ce 1^{er} projet la commune a fait le choix de confier l'implantation, la gestion et la maintenance à SOLIS METROPOLE plutôt que de créer leur propre coopérative. Le financement, sous la forme de souscription au capital de la société par les habitants (38), 3 clubs cigales, le PNR de l'Avesnois, des entreprises et la commune, a permis la réalisation de cette toiture photovoltaïque. L'ensemble des contributeurs deviennent actionnaires de la coopérative et participent désormais à la gouvernance démocratique, « 1 homme = 1 voix » au sein des différents collèges.

La commune a eu par ailleurs le soutien du Parc Régional de l'Avesnois qui est très engagé dans ce projet et dans l'essaimage de nouvelles toitures solaires citoyennes sur le territoire.

De son côté, SOLIS METROPOLE poursuit son activité de suivi et de gestion de ses 6 centrales photovoltaïques citoyennes dont fait partie celle d'ANOR et développe de nouveaux projets. 4 futures toitures solaires photovoltaïques chacune de 36 kWc sont en cours de réalisation sur la Métropole lilloise et à nouveau le territoire de l'Avesnois.

Regardez la vidéo de présentation du projet [ici](#)

Contact : Thomas ROILLET, Président de la SAS SOLIS METROPOLE, solis.metropole@orange.fr, 06 31 00 79 85

Contact presse :

Audrey JUMEAUX
EnerGETHIC
03.21.47.76.17.
rencontresrec@energethic-asso.fr

Retrouvez l'événement sur :



<https://energethic-asso.fr/rrec/>



Rencontres Régionales des Energies
renouvelables Citoyennes

Annexe 1 : présentation des financeurs



La Région est engagée depuis 7 ans dans une dynamique de transition intitulée rev3. Ce modèle, lancé en 2013 avec Jérémy Rifkin, prospectiviste américain et la CCI, doit favoriser une économie décarbonée, plus durable et inclusive. Efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables et circularité en sont des piliers. Au-delà du modèle proposé, rev3

accompagne des projets, et notamment de développement des énergies renouvelables, grâce à des fonds d'investissements dédiés tels que le FRATRI (Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle).

Les initiatives qui contribuent à la fois à la réappropriation des problématiques énergétiques par les citoyens et à l'émergence de nouvelles formes d'engagement sont accompagnées : contribution des citoyens à la dynamique de transition énergétique, initiatives individuelles et collectives. Ainsi le déploiement des énergies renouvelables citoyennes est soutenu. EnergETHIC et Solis, sont notamment deux structures financées au titre de leurs objectifs de promotion de ces énergies et accompagnement des porteurs de projets.



L'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, est résolument engagée face aux grands défis de l'urgence climatique et de la préservation des ressources.

Sur tous les fronts, l'agence mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires en leur donnant les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, transport, sols... - l'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

Elle est au service des politiques publiques en mettant à disposition ses capacités d'expertise et de prospective. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

C'est dans cette perspective que la direction régionale Hauts-de-France est actrice et contributrice de la Troisième Révolution Industrielle/Rev3 animée par la Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale.



6^{ème} **assureur** automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus.

Ayant adopté le statut d'Entreprise à Mission, MAIF a la volonté de développer un modèle d'entreprise dont la performance durable est fondée sur une attention sincère portée à toutes ses parties prenantes. Elle se donne pour mission de poursuivre cinq objectifs sociaux et environnementaux, dont celui de contribuer à la transition écologique à travers ses activités.

En 2018, MAIF est devenue partenaire d'Energie Partagée afin de proposer un dispositif d'assurance complet dédié aux structures affiliées à Energie Partagée. Cette solution innovante permet ainsi de soutenir l'essor des projets d'énergie renouvelable citoyenne en France, de la création du collectif à la mise en production des panneaux photovoltaïques. Si ce dispositif ne s'adresse actuellement qu'aux porteurs de projets photovoltaïques, MAIF et Energie Partagée vont réfléchir à le dupliquer pour tout autre projet de production citoyenne d'énergie renouvelable accompagné par le mouvement : éolien, hydraulique, méthanisation, biomasse, chaufferies à bois...

Plus d'informations : maif.fr/photovoltaïque-collectif

Annexe 2 : présentation des partenaires



Enercoop est un **fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et coopératif** ayant une logique de circuit court, reconnu comme 'vraiment vert' par Greenpeace. Depuis sa création en 2005, il a pour mission de promouvoir et développer les énergies renouvelables, d'inciter à la maîtrise de la consommation d'énergie et de favoriser

l'appropriation citoyenne de la question énergétique. Enercoop a pour objectif de s'approvisionner, directement et exclusivement, auprès de producteurs d'énergies renouvelables et développe des outils de maîtrise de la demande d'électricité.

Composé de 11 coopératives dont 1 en Hauts-de-France à Lille, le réseau Enercoop s'organise sur les principes d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique qui accompagne des projets citoyens durables, dans les territoires.

Enercoop a été agréé ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), en reconnaissance pour son action en tant qu'entreprise solidaire (lucrativité limitée, gestion désintéressée, gouvernance démocratique) et d'utilité sociale (à travers l'éducation populaire, la préservation et le développement du lien social, le développement durable dans toutes ses composantes). Enercoop a également été lauréat du programme « Pionniers French Impact » initié par le Haut-Commissariat à l'ESS.

Au 1er août 2020, avec plus de 92 000 clients, plus de 50 000 sociétaires, 307 producteurs et 210 salariés, le réseau des coopératives Enercoop poursuit son action afin de construire, par tous et pour tous, un nouveau paysage énergétique.



La SEM Energies Hauts-de-France, **outil majeur d'investissement dans la transition énergétique de la Région Hauts-de-France**, a été créée pour soutenir des projets d'énergies renouvelables en région Hauts-

de-France, qui associent des collectivités locales et/ou des citoyens, au bénéfice d'un projet de développement territorial créateur d'emplois locaux contribuant à l'autonomie énergétique de la région.

Les missions de la SEM sont multiples : sensibilisation et accompagnement des territoires sur les enjeux des énergies renouvelables, développement de projets d'énergie renouvelable (EnR), réalisation de prestations de service d'études sur les EnR. Mais sa mission principale reste le financement de projets EnR sous forme de prise de participations minoritaires en fonds propres au capital des sociétés de projet.

Depuis son démarrage en 2017, la société a accompagné trois projets citoyens régionaux :

- En 2017, la SEM a investi au sein de la **SCIC Energie Citoyenne**, société portant le développement de Micro-Chaufferies collectives fonctionnant avec de la biomasse locale dans

des territoires ruraux du Pas-de-Calais. Actuellement quatre chaufferies sont en fonctionnement et alimentent les communes de Zudausques et Quelmes ainsi que l'Abbaye de Belval.

- En 2018, la SEM est entrée au capital de la **SAS CAPSOL**, société portée par un collectif de citoyens dont certains ont mis à disposition leur toiture pour l'installation de centrales solaires photovoltaïques sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.
- En 2019, la SEM, en tant que co-investisseur mais également co-développeur, a contribué aux côtés de la Ville de Loos-en-Gohelle, la société Sunelis et des citoyens à la création de la SAS **Mine de Soleil**. Huit toitures communales de la Ville de Loos-en-Gohelle ont ainsi été équipées de panneaux solaires photovoltaïques et pas moins de 115 citoyens font d'ores et déjà partie de Mine de Soleil.



Le CD2E est un **pôle régional** ayant pour mission principal de développer et massifier sur le territoire les **secteurs économiques liés à l'éco-transition**. Ses actions se centrent autour des thématiques du bâtiment durable, des énergies renouvelables, de l'économie circulaire, de la gestion de l'eau et des achats publics durables. Nos missions sont multiples :

- Production de données (études, expérimentations...) dans notre **centre de ressource** et diffusion de connaissances auprès des entreprises, des collectivités et des territoires. Animation de clubs de professionnels.
- **Conseil** stratégique et apport d'expertise technique, **montée en compétences** par des ateliers, parcours de formation, visites de démonstrateurs, conférences.
- **Dynamique événementielle** de rang régional, national et international (Congrès, assises, rencontres, forums, journées techniques...)
- Appui à **l'innovation** et à la structuration de **filières émergentes**, **animation** de dispositifs innovants, appui au déploiement de nouvelles filières économiques, mise en relation offre - demande.

L'une des missions du CD2E est de massifier l'utilisation des énergie renouvelables solaires décentralisées, quel que soit le modèle. L'énergie citoyenne est une des façons de déployer les énergies renouvelables, avec une dimension sociale et économique importante. Le CD2E travaille avec des partenaires tels que Solis et EnergETHIC afin de sensibiliser et faire connaître ces modèles de développement, et voir émerger en région de nouveaux projets de ce type.



Energie Citoyenne est une coopérative (SCIC SA) regroupant 260 citoyens qui ont investi collectivement dans des moyens de production d'énergies renouvelables.

A son actif :

- 3 toitures photovoltaïques : production d'électricité

- 4 Micro CHAufferies Collectives au bois (MICHAUCO) : production de chaleur pour chauffer des logements ou bâtiments publics dans les petites communes rurales
- 1 plateforme de bois déchiqueté pour approvisionner en bois les MICHAUCO.

Elle anime des groupes de citoyens permettant une réappropriation des enjeux énergétiques. Sa méthodologie repose sur 2 principes d'intervention :

- Faire avec : favoriser la co-construction et la co-production de la démarche avec les parties prenantes. C'est un gage de mobilisation et d'appropriation du projet par tous, puisque le citoyen devient acteur du changement. Il est associé dans le montage, la gouvernance, le financement et la gestion de projets.
- Faciliter la réflexion collective avec des moyens d'animation participatifs et interactifs.



Située à Château-Thierry dans le Sud de la région Hauts-de-France, **l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) Sud Aisne** est une association déclarée d'intérêt général créée fin 2017 à l'initiative du PETR-UCCSA

(Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne) pour accompagner le territoire dans la définition et la mise en œuvre de sa stratégie climat-énergie en cohérence avec ses acteurs. Intervenant dans les domaines de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables, l'ALEC a pour but de conduire en commun des activités d'intérêt général qui favorisent, au niveau local, la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Compte tenu de ses missions d'animation, de sensibilisation et d'information, l'ALEC Sud Aisne porte une attention particulière à l'implication citoyenne dans les projets locaux et souhaite promouvoir ce modèle économique innovant qui facilite l'acceptation locale des projets grâce à une gouvernance partagée et qui offre aux porteurs de projet un financement complémentaire. C'est en ce sens que l'association s'est associée aux partenaires régionaux pour organiser les premières rencontres régionales des énergies citoyennes.



Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale se situe au nord du Pas-de-Calais, entre Calais – Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer. Le Parc partage avec les habitants, les acteurs associatifs et socio-professionnels ainsi que les collectivités qui le composent un projet de territoire durable, autrement dit concilier préservation des patrimoines naturels, paysagers et culturels et développement économique et social.

Engagé dans une démarche de transition énergétique, le Parc naturel régional mène de nombreuses actions pour équilibrer consommations énergétiques (baisse des besoins) et production locale d'énergies renouvelables sur son territoire. Conseils et accompagnement des particuliers pour la rénovation énergétique de leur logement mais aussi des collectivités pour la rénovation de l'éclairage, des bâtiments publics, des centres bourgs pour repenser la mobilité ; concours Maisons économes ou défi Familles à énergies positives sont quelques-unes des initiatives qui contribuent à la *baisse* de la *consommation* d'énergie.

En parallèle, le Parc naturel régional s'engage aux côtés des citoyens pour développer les énergies renouvelables : filière locale bois-énergie portée par des agriculteurs (Boulonn'haies durables) et centrales photovoltaïques citoyennes (CAPSOL et Energie Citoyenne Opale). Ces énergies renouvelables sont développées tout en préservant les paysages ainsi que les patrimoines naturels et bâtis du territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

Infos : www.parc-opale.fr – Facebook : Parc Opale



Le **centre ressource du développement durable** (Cerdd) est un Groupement d'Intérêt Public piloté par l'Etat, le Conseil régional des Hauts-de-France, l'ADEME et plusieurs partenaires locaux (collectivités, associations, GRDF). Le Cerdd a pour mission de stimuler les dynamiques de transition en Hauts-de-France, en outillant les acteurs et en les accompagnant vers de nouveaux modèles de société.

Les programmes de travail sont nombreux : alimentation durable, adaptation au changement climatique, nouveaux modèles économiques, sobriété numérique, atténuation et transition énergétique, management des transitions. Le Cerdd pilote également l'Observatoire Climat des Hauts-de-France.

Également, pour répondre aux besoins des néophytes comme à ceux des explorateurs des transitions, le Cerdd organise régulièrement des temps d'échanges et d'information, produit des publications et des vidéos, diffuse des lettres d'infos... et pilote plusieurs dispositifs particuliers : DDTour, AmbassadeursDD, immersion numérique +2°.

Les enjeux de participation citoyenne sont depuis longtemps intégrés aux programmes du Cerdd. Un travail de fond est mené depuis plusieurs années avec les acteurs de la filière méthanisation sur le dialogue territorial dans les projets engagés en région. En 2018, un nouveau programme a été lancé au Cerdd, intitulé « Territoires Participatifs », dont l'objectif est d'accompagner les territoires dans la prise en compte et le soutien aux initiatives citoyennes et l'émergence de processus participatifs efficaces et inspirants au service des transitions.